

Session d'hiver 2018

Compte-rendu de la réunion sur le groupe transversal « Citoyenneté numérique »

Date : Jeudi 25 janvier 2018

Lieu : Agora, salle G03

Intervenants :

- Claude Vivier Le Got, présidente de la Commission éducation et culture
- Julianne Lagadec, vice-présidente de la Commission éducation et culture
- Harry Rogge, représentant d'EUROGEO
- Thierry Matthieu, président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux
- Gerhard Ermischer, vice-président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux
- Simon Matthijssen, président de la Commission Droits humains
- Ahmet Murat Kilic, responsable du programme d'éducation à la citoyenneté numérique au sein du Conseil de l'Europe

I. PREMIERE PARTIE – SESSION D'INTRODUCTION DU GROUPE DE TRAVAIL « CITOYENNETE NUMERIQUE ».....	2
1) DISCOURS DE PRESENTATION	2
<i>Quelques questions préliminaires.....</i>	2
<i>Différentes situations que nous devons prendre en considération</i>	3
<i>Objectifs.....</i>	3
<i>Citoyen numérique et citoyenneté numérique</i>	4
<i>Feuille de route</i>	4
2) MOMENT INTERACTIF	5
II. PROGRAMME D'EDUCATION A LA CITOYENNETE NUMERIQUE DU CONSEIL DE L'EUROPE.....	6
1) PRESENTATION PAR AHMET MURAT KILIC.....	6
<i>Quelques défis</i>	7
<i>Politiques du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne</i>	7
<i>Les 10 domaines du programme d'éducation à la citoyenneté numérique</i>	7
<i>A l'avenir.....</i>	8
2) ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS.....	8

I. Première partie – Session d'introduction du groupe de travail « Citoyenneté numérique »

La Présidente de la Commission éducation et culture souhaite la bienvenue aux représentants présents pour cette séance consacrée au groupe transversal « Citoyenneté numérique », coordonné par la Commission éducation et culture et en partenariat avec la Commission droits humains et la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux.

Elle informe les participants que la personne en charge de ce groupe sera Karl Donert, vice-président de la Commission éducation et culture, qui bénéficie d'une expertise reconnue dans ce domaine. Ne pouvant être présent lors de cette session de la Conférence, Karl Donert a demandé à son collègue Harry Rogge d'introduire la thématique en son nom.

Harry Rogge a ainsi lu la présentation rédigée par Karl Donert, accompagnée d'un power point.

1) Discours de présentation

Bonjour – Je ne suis pas Karl Donert, qui pilotera ce groupe à l'avenir mais ne peut malheureusement pas être là aujourd'hui. Il a toutefois préparé une présentation afin de lancer le groupe de travail sur le numérique.

Cette présentation introduit l'objectif du groupe transversal sur la citoyenneté numérique et doit encourager les participants à partager leurs premières idées sur le sujet. C'est également l'occasion de s'intéresser à la feuille de route de ce groupe.

Quelques questions préliminaires

- Qu'entend-on par « contexte numérique » ?
- Qui sont les citoyens numériques ?

Il est clair que le développement du numérique a introduit des innovations « disruptives » avec lesquelles il faut aujourd'hui vivre, que l'on soit un individu ou une organisation. Les récentes évolutions changent la façon dont nous vivons (exemple de la consommation et des achats en ligne, de l'utilisation des smartphones...).

Ces bouleversements sont porteurs de menaces et ne sont pas sans conséquences (dans le domaine politique, les évolutions numériques nous encouragent à exiger des décisions basées sur des preuves et des faits plutôt que sur des suppositions).

Toutefois, ces bouleversements représentent aussi des opportunités pour le changement. L'enjeu pour les sociétés actuelles est de gérer ces changements qui sont inévitables.

Comment s'assurer d'aller vers la voie d'un changement « positif » ? Quelles actions ont déjà été lancées dans ce sens ?

La Commission Européenne a déjà lancé une politique pour anticiper les besoins futurs dans le monde du travail.

Une manière de répondre à ces besoins, selon la Commission européenne est de promouvoir l'installation d'un Internet rapide à l'école. Est-ce que cela va résoudre le problème ? Probablement

pas, dans la mesure où les professeurs et éducateurs doivent eux aussi utiliser pleinement les technologies digitales avec les apprenants.

Nous sommes dans un contexte transversal, dans la mesure où le travail de ce groupe de travail sera alimenté par des membres de trois Commissions, également concernées par le sujet du numérique. Nous devons donc agir collectivement et établir une liste de priorité afin d'éviter de répéter ce qui a déjà été fait.

Différentes situations que nous devons prendre en considération

- La société est différente aujourd'hui (paiement électronique et crowdfunding en sont des exemples parmi d'autres). L'éducation en ligne est aujourd'hui la norme. Peut-être avez-vous, vous-mêmes suivi un cours en ligne. Je suis sûr que nous pouvons tous penser à d'autres développements numériques qui transforment la société, ils sont trop nombreux pour que nous les abordions tous.
- Qu'en est-il de la démocratie et du monde digital ? Est-ce un moyen de s'émanciper ou est-ce que cela restreint la participation ? Si l'on bénéficie d'un plus grand pouvoir grâce au numérique, quel devient notre rôle ? Un certain nombre d'entre nous ont déjà participé à des sondages d'opinions. Certaines associations font cette démarche régulièrement avec la Commission européenne et il y a des règles assez strictes sur la transparence dans ce contexte.
- Quel impact ont les évolutions numériques sur les droits humains ? Les droits numériques décrivent les droits humains qui autorisent les individus à avoir accès, à utiliser, à créer, à mettre en ligne des médias numériques, à utiliser des ordinateurs et des outils électroniques, ou encore des réseaux de communication. Etes-vous d'accord ?
- Quant à l'éducation... L'enjeu est-il de devenir plus intelligent ? L'utilisation d'outils intelligents (applications, etc.) sur des terminaux intelligents fait-il de nous des apprenants intelligents ? Le numérique signifie que l'on peut personnaliser l'apprentissage – créer un apprentissage qui rejoigne les besoins des apprenants, collectivement et individuellement. C'est très différent du contexte dans lequel toutes les personnes dans une classe font exactement la même chose. Cela veut dire que les apprenants peuvent / doivent être plus indépendants et être conscients de leurs besoins en termes d'apprentissage.

Objectifs

Je crois que nous devons nous intéresser aux besoins que nous aurons dans le futur en termes de politiques. Nous avons besoin d'un « leadership inspirant ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Le management dans le contexte numérique peut paraître complexe... mais les grands leaders écoutent, s'investissent avec les autres et inspirent. Pouvons-nous éduquer des leaders dans le contexte numérique (digital leaders) ?

En résumé, voici ce que je pense être les objectifs de ce groupe de travail transversal :

- Traiter des enjeux du numérique du point de vue du citoyen : en termes d'éducation (et de culture), de droits humains et de démocratie
- Etablir une approche proactive et prospective – et non réactive comme dans le passé
- Considérer la question suivante : Quel futur voulons-nous pour les citoyens du numérique ?
- Quelles mesures pouvons-nous lancer ou mettre en place pour soutenir notre vision ?

Un brainstorming devra être réalisé très prochainement pour recueillir par écrit les opinions des membres des commissions souhaitant s'investir dans ce groupe transversal.

Citoyen numérique et citoyenneté numérique

Parlons à présent du citoyen numérique et de la citoyenneté numérique – est-ce la même chose ? Je pense que de nombreux travaux ont été fait sur la citoyenneté numérique et peu sur le citoyen lui-même.

Définition : le terme « citoyen numérique » fait référence à une personne utilisation les technologies de l'information pour s'impliquer dans la société, la politique et la gouvernance. Etes-vous d'accord ? Quelles autres idées existent ? Le but ici n'est pas de les juger ou les évaluer, simplement de savoir ce qui a été fait.

Sur le power point, plusieurs suggestions sont faites :

- Un citoyen numérique possède une culture numérique, des capacités numériques, des compétence en cyber-sécurité, mais aussi des valeurs
- Un « bon » citoyen numérique : protège ses informations privées et celle des autres, se respecte et respecte les autres, s'oppose au harcèlement en ligne quand il en est témoin, respecte la propriété intellectuelle et le copyright, gère avec attention son empreinte numérique, préserve un certain équilibre dans le temps qu'il passe en ligne et sur les médias, utilise internet en toute sécurité

La citoyenneté numérique suppose des responsabilités.

De nombreux exemples sont donnés sur le power point.

Feuille de route

Ce petit état des lieux illustre le fait qu'il reste beaucoup à faire ! Nous devons identifier les fossés que les OING peuvent contribuer à combler. Nous devons donc :

- Faire un audit de ce qui a déjà été fait par des politiques, des ONG, etc.
- Examiner et considérer les failles
- Définir les domaines dans lesquels nous souhaitons travailler
- Etablir une liste de priorité
- Développer un plan d'action pour le futur

Le Conseil de l'Europe se focalise sur la Citoyenneté numérique et l'Education à la citoyenneté numérique (voir intervention d'Ahmet Murat Kilic). Il s'intéresse également aux droits humains et au respect du droits avec des PME dans le numérique. Il existe finalement un comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) auquel les ONGs peuvent participer en tant qu'observateurs.

La Commission européenne a mis en place un Commissaire au numérique – sur la gouvernance d'internet et d'autres politiques.

A nouveau : y a-t-il des manques à combler ? Que reste-t-il à faire ?

La feuille de route proposée pour le groupe de travail est la suivante :

- Définir les enjeux et le contexte dans lequel nous allons travailler – Janvier 2018
- Imaginer les futurs, se concentrer sur les enjeux : quel digital souhaitons-nous pour les citoyens numériques ? – Juin 2018
- Se décider sur des mesures et des activités – déclarations, livre blanc, campagne, side event

- Se connecter aux groupes politiques au sein du Conseil de l'Europe et de la Commission Européenne, etc.
- S'intéresser aux résultat final – exemple : publication sur le « futur que nous voulons » pour le citoyen numérique

La présentation (en anglais) est disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://bit.ly/2naq25t>.

2) Moment interactif

Ce premier état des lieux fait, *Claude Vivier Le Got* donne la parole aux représentants des OING.

Julie Stein – Ligue de l'Enseignement. Nous vivons aujourd'hui de grands bouleversements. Nous avons récemment pu observer l'impact des médias sur les élections dans plusieurs pays. Toutes les catégories de la population doivent s'intéresser à ces problématiques.

Louise Rutten – AEGEE. Nous devons digérer de très nombreuses informations de nos jours. Nous devons réfléchir à comment préparer les gens à identifier les sources dignes de confiance et celles qui ne le sont pas.

André Reinald – AVE. Quelle est la définition de l'individu à un moment où le numérique nous relie les uns aux autres ? Nous constituons un macro-organisme constitué de neurones en interconnexion... Cela interpelle !

Membre de la Conférence. Le fossé digital existe à plusieurs égards, il sépare les personnes en fonction de leur âge, les différents pays, etc. Dans ce contexte, comment vivre ensemble ? C'est bien le but du Conseil de l'Europe et de la Conférence des OING de répondre à cette question. Or les gens s'isolent. On ne peut pas vivre que par le numérique.

Pierre Dussere – OIEC. Dans la continuité de la thématique des cités interculturelles et des migrants (abordée dans l'un des groupes de travail de la Commission éducation et culture), il y a une question qui interroge. Les migrants arrivent souvent avec leur téléphone portable, ce qui leur permet d'une certaine façon de rester connectés à la société. Mais c'est également porteur d'ambivalence, car ils gardent ainsi un contact étroit avec leur pays d'origine et continuent de communiquer dans leur langue natale, ce qui ne joue pas nécessairement en faveur de leur intégration.

Nicolas Fuchs et Martine Schmelck – Médecins du Monde. Une question majeure, essentielle vis-à-vis de la protection des droits humains, est celle de la protection des données des patients. Cela pose de gros problèmes éthiques. En Grande-Bretagne, des cas de transmission de données de personnes en situations irrégulières des services médicaux aux services de l'immigration ont été reportés. En Allemagne encore, on peut demander à des services sociaux de dire quand les personnes ne sont pas en règle.

Anne Menneson – FIUC. Nous vivons dans une société de la surveillance dans laquelle l'Homme n'est approché que par ses données (big data). Il y a de moins en moins de dialogue interpersonnel. Des questions se posent avec les systèmes d'intelligence artificielle, telles que la personnalité juridique des robots. Il faut arriver à faire une différence entre l'Homme et la machine.

Membre de la Conférence. Sur la question des données, il convient de s'intéresser aux approches qui mettent la personne au centre. On parle souvent de logiciels de CRM (customer relationship management) – en français GRC (gestion de la relation client). Mais il faudrait aussi avoir des logiciels

de VRM (vendor relationship management) – en français GRV (gestion de la relation vendeur) – pour contrôler qui a accès à nos données. Je détiens mes données et c'est moi qui décide d'en donner l'accès à ma banque, à mon médecin, etc. de façon temporaire.

Ligue francophone des droits humains. En Belgique, nous sommes confrontés à la multiplication de la collecte massive de données en particulier dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (PNR, traçabilité des passagers qui prennent les voies aériennes trans-Schengen). Or, une étude faite par un parlementaire belge a montré que dans aucun des attentats depuis 2012 en France et en Belgique le PNR n'aurait été utile pour prévenir ou poursuivre les terroristes. C'est cher, intrusif et ça touche des millions de citoyens. Pour les routes et les autoroutes, on est aujourd'hui capable de mettre des caméras intelligentes pour pouvoir identifier les plaques mais aussi les passagers qui sont dans les véhicules. La collecte massive de données personnelles est d'une efficacité douteuse et soulève beaucoup de questions.

Membre de la Conférence. La NSA (National Security Agency – Agence de Sécurité Nationale aux Etats-Unis) n'a jamais permis dans sa surveillance de prévenir ni même de retrouver des auteurs d'actes terroristes. C'est un prétexte fallacieux pour la surveillance de masse. Pour lutte contre ces fléaux, une seule voie possible : l'infiltration (réelle ou numérique). Les autres mesures peuvent être facilement contournées et leur coût est extrêmement élevé.

Gerhard Ermischer, au nom de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux.

De nombreuses préoccupations font surface en ce qui concerne les nouveaux médias et la façon dont les données sont collectées. Nous sommes exposés au regard des entreprises et des gouvernements. Le monde contemporain est plein d'opportunités mais nous devons mettre en place des garde-fous pour protéger notre vie privée. Il ne peut pas y avoir de démocratie sans sphère privée. Nous devons faire attention à ce que nous disons et ce que nous écrivons.

Les opportunités existent au bénéfice de la démocratie. C'est ce que l'on entend par « démocratie digitale ». La gouvernance digitale c'est quand les nouvelles technologies éclairent le vote ou nous permettent de participer au processus de décision. Cela requiert d'agir dans un environnement sécurisé. Nous devons être certain que c'est effectivement notre vote qui va être comptabilisé.

L'Union Européenne fera paraître en mars prochain une loi très importante sur la protection des données. Mais cette loi n'empêchera pas les entreprises d'envahir notre vie privée. De nombreux outils quotidiens peuvent être utilisés pour récolter des données : Cortana, Google home... En Allemagne 1500 entreprises sont prêtes à surveiller les enfreintes à la nouvelle loi. Le problème c'est que cette réglementation est tellement compliquée que de nombreux individus se « feront prendre » sans savoir ce qui leur arrive...

II. Programme d'éducation à la citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe

1) Présentation par Ahmet Murat Kilic

Le programme d'éducation à la citoyenneté numérique a été lancé par le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives. Il vise à permettre aux jeunes citoyens de faire face aux nouveaux défis que sont la big data, la protection de sa vie privée, etc.

Face aux menaces et aux opportunités, nous avons besoin d'émancipation. C'est pour cela qu'il est important d'éduquer les jeunes, mais également d'encourager l'éducation des autres tranches de la population tout au long de la vie.

Quelle différence fait-on entre sa vie numérique et sa vie « réelle » ? Est-ce réellement séparé ? Est-ce que ce sont juste différents environnements.

Quelques défis

- Importance croissante de l'environnement numérique dans la vie des étudiants
- Passer du concept de « digital natives » à celui de citoyen numérique
- Développer des compétences pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux outils numériques et de les utiliser pour communiquer, participer et créer des contenus
- Comblent le fossé numérique créé par les problèmes d'accessibilité
- Lutter contre la marginalisation créée par le manque de compétence
- Sensibiliser les professeurs, familles, les responsables d'écoles et les autorités publiques à l'importance du numérique
- ...

Politiques du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne

Ces dix dernières années, le Conseil de l'Europe s'est concentré sur les problématiques de protection des jeunes et des citoyens en règle générale. Nous entrons aujourd'hui dans la phase qui doit permettre l'émancipation, qui a plus à voir avec comment utiliser le numérique et acquérir les compétences nécessaires.

La citoyenneté digitale fait référence à la capacité de s'impliquer de façon positive, critique et compétente dans l'environnement digital.

L'Union Européenne développe à l'heure actuelle des compétences numériques pour les professeurs. Il faut apprendre à tous les citoyens à utiliser le numérique de façon responsable.

Les 10 domaines du programme d'éducation à la citoyenneté numérique

Le programme d'éducation à la citoyenneté numérique a identifié dix domaines catégorisés en trois sous-groupes

- Etre en ligne
 - 1) Accès et intégration
 - 2) Apprentissage et créativité
 - 3) Médias et maîtrise de l'information
- Bien être en ligne
 - 4) Ethique et empathie
 - 5) Santé et bien-être
 - 6) Présence et communications numériques
- C'est mon droit !
 - 7) Participation active
 - 8) Droits et responsabilités
 - 9) Vie privée et sécurité
 - 10) Sensibilisation des consommateurs

L'éducation à la citoyenneté numérique repose sur un modèle construit à partir du cadre des compétences nécessaires à une culture de la démocratie développée par le Conseil de l'Europe.

A l'avenir

Le programme éducatif de la Division des politiques éducatives pour 2018-2019 vise le développement d'un cadre pour le développement et l'intégration de la citoyenneté numérique au sein des systèmes d'éducation formelle en Europe. Il est également prévu de lancer une stratégie pluriannuelle d'ici fin 2019 afin de poursuivre la Stratégie pour la gouvernance de l'internet du Conseil de l'Europe.

L'objectif est de produire des lignes directrices à donner aux Etats membres et de leur demander par suite de concevoir des supports.

Des liens ont été établis avec des grosses entreprises du numérique. Google et Orange ont déjà fait beaucoup pour l'éducation à la citoyenneté numérique et ils sont prêts à coopérer avec le Conseil de l'Europe.

La présentation PowerPoint est disponible en cliquant sur le lien suivant :

<https://prezi.com/view/vCJJ7KhiS69xjGSFSolT/>

2) Echange avec les participants

Léon Dujardin – ESAN. Comment bien informer les parents d'élèves ?

Sabine Rohmann – IRSE. Il convient de clarifier le rôle des professeurs et des éducateurs. Les professeurs sont en réalité là pour aider à gérer ses connaissances. Les étudiants vont être amenés à avoir de plus en plus de responsabilités dans leur propre processus d'apprentissage. Cela suppose un certain esprit critique, de savoir travailler dans des équipes multiculturelles, dans plusieurs langues, etc. Les ONG devraient travailler à la reconnaissance de certaines compétences, en d'autres termes de connaissances, de capacités, d'attitudes. Dans cette perspective, il ne faut pas négliger les situations d'enseignement informelles. On ne peut plus séparer le formel du non formel. La Conférence a un rôle essentiel à jouer dans cette perspective.

Simon Matthijssen invite tous les membres de la Conférence à faire part des questions transversales qu'ils souhaiteraient voir abordées. Il interroge Ahmet Murat Kilic sur la stratégie de consultation qui a précédé la mise en place de la stratégie du programme pour l'éducation à la citoyenneté.

Thierry Matthieu. Il faut faire très attention aux représentations visuelles que l'on utilise. Par exemple, la photo de présentation du power point montre deux enfants en bas âge avec un ordinateur et une tablette. Or cela représente une vraie problématique de santé sociale et ne doit donc pas être encouragé ! Une exposition aux nouvelles technologies en bas âge peut provoquer une hyperactivité ou avoir des conséquences sur le développement psychologique de l'enfant. Il y a donc bien un intérêt à l'enseignement digital, mais pas à n'importe quel âge et pas n'importe comment. Il est également essentiel que les personnes âgées ne soient pas exclues. Quid des personnes en situation de handicap ? des personnes qui n'ont pas la formation nécessaire pour savoir se servir des outils numériques à l'heure où ils deviennent incontournables pour exercer pleinement sa citoyenneté (impôts) ?

Finalement, l'éducation à la santé devient de plus en plus importante. Il est nécessaire de contrer les fake news qui circulent sur internet dans le domaine de la santé. Faire ses propres diagnostics et sa propre thérapie à partir des informations trouvées sur internet peut avoir des impacts extrêmement graves !

Ahmet Murak Kilic

Les pages destinées à la sécurité sur les sites devraient également mentionner l'éducation à la citoyenneté numérique.

Il ne faut effectivement pas faire de différence entre l'éducation formelle et informelle, même si le point de départ reste aujourd'hui l'éducation formelle.

Il convient de réfléchir à des pratiques de sens commun, qui soient applicable dans différents contextes et soient accessibles à tous.

Finalement, nous ne devons effectivement pas encourager les jeunes à utiliser les outils numériques sans contrainte. Ils doivent lire des livres... Mais à un moment donné, il faut leur donner les compétences nécessaires et les éduquer à la responsabilité pour qu'ils puissent s'intégrer de façon appropriée au monde numérique.

Claude Vivier Le Got conclut cette réunion en remerciant l'ensemble des participants et des intervenants, en particulier Ahmet Murat Kilic.

Fin du document
22/02/2018